
Interview de personnes ressources

Propriétaire de l'ancienne gare – 21 février 2023

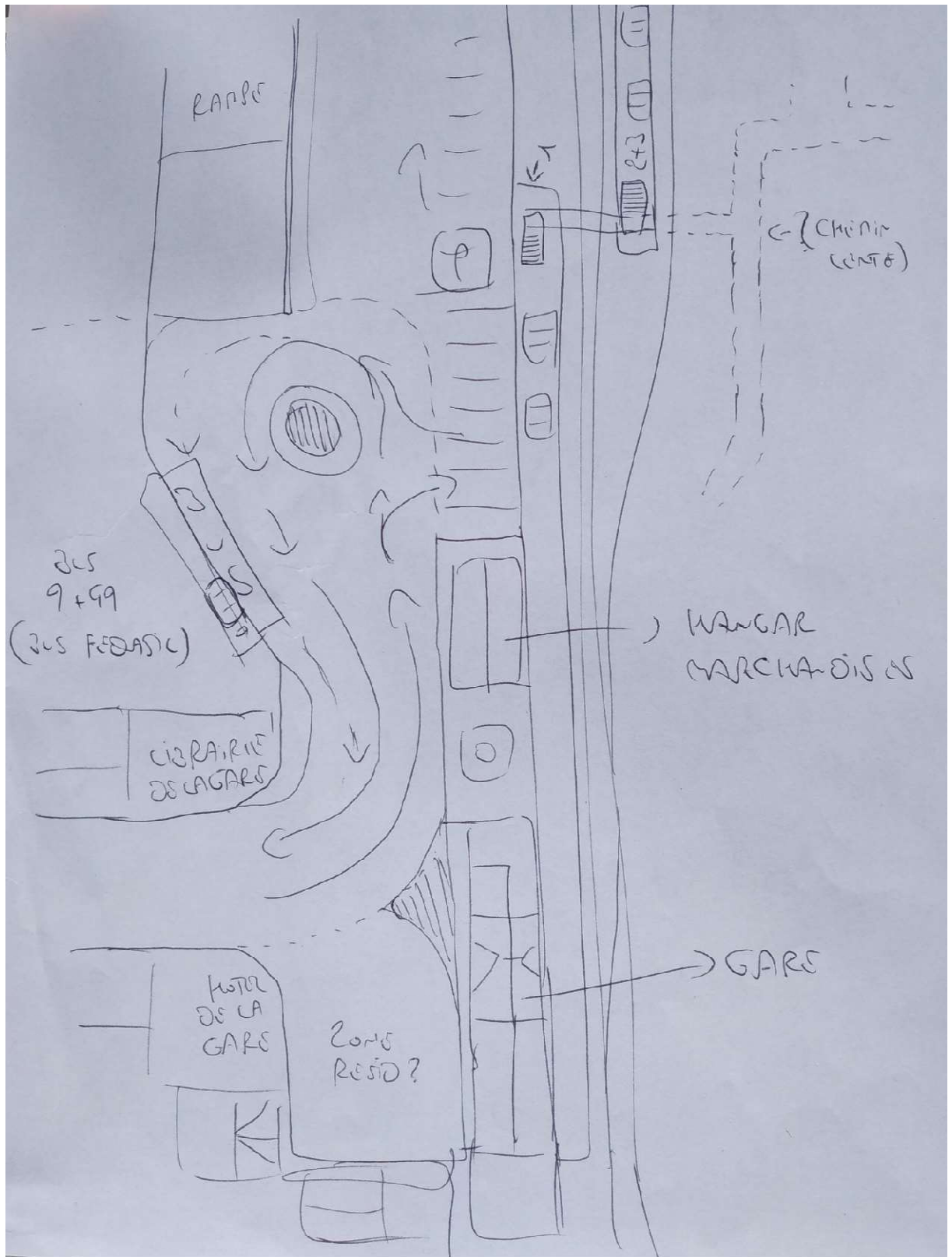
Présences

Joeri VANVAERENBERGH	CCRU et propriétaire de l'ancienne gare
Mélanie HAVENNE	Commune de Beauraing – Échevine
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAYEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

- Achat et restauration de la gare pour un logement privé d'une personne
 - *logement principal dans la gare pour le propriétaire ;*
 - *projet d'expo privé dans l'ancienne salle d'attente.*
- Maintien du quai longeant le bâtiment de la gare, sous la marquise, comme espace d'embarcation pour les utilisateurs des trains (longueur de quai insuffisante pour être rétrécie). Par contre, déplacement et réaménagement des infrastructures d'attentes (bancs et abris) plus au Nord par rapport au bâtiment de la Gare, à proximité du passage sous voies existant.
- Actuellement, le petit bâtiment au Nord du bâtiment principal est un endroit où les jeunes « trainent » mais il y a un projet de reconversion du bâtiment en établissement Horeca.
- Au niveau de l'ancien Hôtel de la Gare, un projet de reconversion en cinq appartements est en cours. Il y a également un projet de reconversion de la maison du judo en appartements mais il a pris du retard.
- Au niveau de la dynamique sur la place de la gare, plusieurs observations ont été faites par M. Vanvaerenberg :
 - *beaucoup de voitures font demi-tour au niveau de la place de la gare mais empiètent sur le trottoir (ce qui l'abime) ;*
 - *les bus passent également par la place de la Gare et y font demi-tour ;*
 - *il y a de nombreuses traversées de voies illégales au niveau de la gare pour rejoindre le cheminement de l'autre côté.*
- Volonté de transformer la place de la Gare en plusieurs espaces (voir schéma joint) :
 - *une zone verte semi-public pour les logements qui entourent la place ;*
 - *un espace giratoire où bus et voitures pourraient faire demi-tour ;*
 - *une zone de parking.*

Yann VANCAYEMBERG
Bureau Impact – Chargé de projet pour la RU



Interview de personnes ressources

Cohésion sociale, Aînés, Logement et CCPH – 25 mai 2023

Présences

Chantal MANS	Conseil Consultatif Communal des Aînés (CCCA)
Régine ROCHETTE	Conseil Consultatif Communal de la Personne Handicapée (CCPH) – Vice-présidente
JP GILAIN	L'Autre Sens
Marie-Claire DEMARS	CPAS
Maxime DELAHAUT	Membre de la CCRU
Christine GENOT	Membre de la CCRU
Mélanie HAVENNE	Commune de Beauraing – Échevine
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAYEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

- **Informations générales**
 - L'Autre sens : mission de cohésion sociale et de prévention des jeunes contre la violence, avec un public assez proche de celui du CPAS ;
 - CCPH : mission de représentation des personnes handicapées et de suivi de projet au sein de la commune ;
 - CCCA : mission de liaison entre les personnes âgées et la commune.
- **Points forts / Points faibles du périmètre**
 - Accès à certains logements parfois complexe pour les personnes handicapées vivant seule ;
 - Places de stationnement PMR souvent « squattées »
 - Difficulté de se déplacer et d'accéder au centre-ville pour certaines personnes isolées. Il n'y a pas suffisamment de bus et les transports alternatifs, bien qu'une solution soit proposée par la commune (taxi social), restent limités et insuffisants. Certaines personnes souffrent donc d'un manque de vie sociale et culturelle ;
 - Certains arrêts de bus ne sont pas bien localisés et/ou peu aménagés (e.g. le bus ne va pas directement jusqu'à la gare [problème pour les personnes à mobilité réduite] et les arrêts de la Gare et du Centre culturel sont peu aménagés que ce soit en termes de sécurité ou de circulation des PMR) ;
 - Sentiment d'insécurité près de la Gare, notamment à cause du manque d'éclairage ;
 - Présence de logements sociaux au sein du périmètre, juste à côté du Centre Culturel.

▪ **Besoins / Souhaits énoncés**

- Volonté d'améliorer le stationnement pour les personnes handicapées
 - ✓ *nécessité d'avoir des places plus visibles et repeintes*
 - ✓ *nécessité de places supplémentaires, notamment au Castel*
 - Volonté d'améliorer la mobilité pour les personnes handicapées via
 - ✓ *la mise en place de rampes d'accès pour les trottoirs et les commerces*
 - ✓ *l'amélioration de l'accès vers la gare et vers le parc que ce soit à pied (mieux prendre en compte la qualité du cheminement pour les PMR) ou en bus*
 - Volonté d'avoir plus de petits commerces, avec de la diversité, dans le centre-ville
 - Volonté d'avoir un centre-ville plus sécurisé avec une vitesse limitée pour les automobilistes et une circulation piétonne plus facile (e.g. le long de la rue de Rochefort entre le Parc et le Carrefour avec la rue de Bouillon)
 - Nécessité de disposer de plus de logements publics et de logements d'urgence dans le centre-ville sans pour autant créer un « quartier social » (dispersion des logements sociaux dans la ville)
 - Volonté d'augmenter le nombre de projets sociaux (e.g. une nouvelle ressourcerie)
 - Volonté d'avoir plus d'aménagements permettant le renforcement de la cohésion sociale via à la création de lieu de rencontre (espace vert, place convivial)
 - Volonté d'avoir plus d'espace de sport style salle de fitness ou équipements de street workout
-

Yann VANCAYEMBERG
Bureau Impact – Chargé de projet pour la RU

Interview de personnes ressources

Enseignement – 25 mai 2023

Présences

Hulya CATALKAYA	Athénée Royal Norbert Collard
Manon AMEL	INDBG & Scout
Mélanie HAVENNE	Commune de Beauraing – Échevine
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAYEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

- **Informations générales**
 - Scout : bâtiments du parc du Castel (Épi) utilisé par les scouts pour du rangement de matériel et des réunions mais bâtiments vétuste et salle utilisée pour d'autres événements (mariage, fêtes...)
 - Scout : nombre de scouts en croissance avec, actuellement, +/- 170 scouts (chefs compris)
- **Points forts / Points faibles du périmètre**
 - Manque de place, engendrant des problèmes de sécurité, pour les élèves attendant les bus que ce soit au niveau de la rue du Herdal (Athénée) ou de la rue de Givet (IND) ;
 - Les abords de l'INDBG sont dangereux. Bien que le parking ait été refait, il reste de nombreux problèmes de stationnement sauvage au niveau de la rue de Givet et de la rue de la Couture. Par ailleurs, les élèves sortent par le petit passage menant à la rue de la Couture et déboulent directement sur la route qui ne possède pas de trottoirs (route avec la circulation des personnes allant au centre sportif et venant chercher leurs enfants à l'école) ;
 - Gros problème de stationnement dans la rue de la Couture, que ce soit pour l'école ou au niveau du centre sportif. Une connexion entre la rue de la Couture et la rue de Givet est envisageable ;
 - Accès au parc du Castel dangereux (notamment la traversée de la rue de Rochefort) et problème de stationnement (notamment pour déposer les jeunes lors des activités des scouts) ;
 - Luminosité problématique dans la rue des Ardennes et dans le parc, notamment au niveau du cheminement reliant le Castel Sainte-Marie et le Castel Saint-Pierre.

▪ **Besoins / Souhaits énoncés**

- Volonté de plus de stationnement vélos sécurisés et couverts notamment
 - ✓ *proche des écoles (proposition à la placette près du rond-point, dans la traversée entre les deux écoles ou dans la cour de l'Académie de musique)*
 - ✓ *à la gare*
- Volonté d'améliorer la zone d'attente de bus pour les élèves des deux écoles
 - ✓ *nécessité d'un quai plus grand et de barrières ou plots pour éviter aux élèves de passer par la route et pour éviter aux voitures de stationner sur le trottoir*
- Proposition de rénover les bâtiments de l'Épi en salle polyvalente pouvant être utilisée par les mouvements de jeunesse mais aussi pour l'organisation de divers événements (mariage, sport, marché...). Attention que les bâtiments sont classés.
- Proposition de mettre la rue du Parc à sens unique mais, actuellement, la grille donnant à la rue du Luxembourg ne le permet pas

▪ **Propositions de modifications du périmètre de la RU**

- Intégrer l'INDSC au périmètre notamment pour un travail sur la sécurité à vélo et le stationnement :
- Intégrer la partie boisée du parc (côté Sud) au périmètre.

Yann VANCAYEMBERG
Bureau Impact – Chargé de projet pour la RU

Interview de personnes ressources

ATL, Police, INDSC et Maison des Jeunes – 06 juin 2023

Présences

Amélie LÉONET	Accueil Temps Libre (ATL)
Florence BEGHUIN	INDSC – Directrice adjointe secondaire
Frédéric COLAUX	Police – Chef poste de Beauraing
Valérie WATHELET	Quartier Jeunes (via téléphone)
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAYEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

▪ Informations générales

- INDSC : L'étalement des arrêts de bus tout au long du Chemin Nicaise a permis de résoudre les problèmes « d'entassement » des élèves sur les trottoirs lors des sorties scolaires. Par ailleurs, l'arrêt de l'école fondamentale est peu utilisé car les éducateurs amènent les enfants à l'arrêt du Chemin Nicaise ;
- INDSC : Projet de nouveau hall sportif, donnant sur la rue de l'Aubépine, comprenant un grand parking à l'avant. Volonté de louer la salle à d'autres acteurs (ville, club de sport, particulier...). Le hall sera construit avec la volonté que les utilisateurs viennent à vélo (parking à vélo et douches prévus) ;
- ATL : Projet de nouveau bâtiment, avec ping pong, pour l'ATL. Les nouveaux bâtiments serviraient à l'ATL mais pourraient également être loués. Un espace extérieur est prévu mais privatisé (pas de lien avec la MJ car volonté de garder des espaces différents pour les différentes classes d'âge). L'espace où se trouve actuellement les containers sera transformé en parking ;
- Police : écolage vélo à l'arrière des bâtiments de la police (formation à la circulation à vélo) engendrant beaucoup de passage et de monde passant par la rue de la Couture ;
- Police : l'éclairage éteint entre 00h00 et 05h00 ne pose pas plus de problème de sécurité
- Il y a des traversées de la voie ferrée à deux endroits : au niveau de la gare (raccourci vers la gare) et au niveau du pont du magasin Carrefour (pour aller chercher l'arrêt de bus « Tropical » afin d'avoir plus de place dans le bus).

▪ Points forts / Points faibles du périmètre

- L'accès piétons (pas de trottoirs) et le stationnement dans la rue de la Couture et au centre sportif sont problématiques ;
- Le parc du Castel est un endroit magnifique mais sous-exploité, il est un endroit idéal pour des événements, plus que la place de Seurre qui est habitée (notamment par des personnes âgées) ;
- Le dépose-minute de l'INDSC est mal utilisé (les gens sortent de la voiture, discutent...), ce qui engendre des problèmes de trafic ;
- Même s'il existe certains problèmes liés aux différences d'âge, c'est pratique d'avoir l'ATL et la MJ l'une à côté de l'autre ;
- Bâtiment de la Maison des Jeunes en mauvais état ;

- Problème de jeunes qui « traînent » et manque de capacité et de moyens de la MJ pour répondre à la quantité de demandes.
 - **Besoins / Souhaits énoncés**
 - Volonté de faire venir les jeunes de l'INDSC en vélo en améliorant les infrastructures que ce soit pour venir en sécurité ou pour stationner son vélo
 - ✓ *le nouveau hall sportif permettra d'avoir plus de stationnement vélo et des douches*
 - ✓ *volonté d'avoir une séparation entre piste cyclable et route pour empêcher l'utilisation de la piste par les automobilistes*
 - Volonté de revoir le stationnement et la circulation du Chemin Nicaise
 - ✓ *en mettant la rue en sens unique avec entrée par la rue de Rochefort et sortie par la rue de l'Aubépine*
 - ✓ *en aménageant un parking dans la pâture du Pape (propriétaire Pro Maria) avec, éventuellement, un jardin partagé. Cette dernière est actuellement utilisée pour des rassemblements lors de pèlerinage et, de manière illégale, comme campement par des voyageurs itinérants. Il est possible de rentrer sur ce terrain par le Chemin Nicaise et de sortie par la rue de l'Aubépine (les accès existent)*
 - Proposition de mieux organiser le dépose-minute et les arrêts de bus de l'INDSC afin de désengorger le trafic
 - Volonté de créer une connexion plus directe entre l'école et la gare
 - Volonté de revoir la circulation et l'aménagement de l'ensemble formé par la rue de la Couture, le centre sportif et la rue des Clos Fleuris
 - ✓ *volonté de mettre la rue en sens unique en créant une liaison avec la rue de Givet*
 - ✓ *volonté d'améliorer le stationnement dans la zone*
 - Proposition de remettre le centre-ville en sens unique avec une boucle via la rue de Bouillon et la rue de la Genette
 - Volonté de mettre en place un espace d'accueil, fédérateur et adapté, à disposition des jeunes avec des infrastructures comme, par exemple, un skate park ou un espace de street workout.
-

Yann VANCAYEMBERG
Bureau Impact – Chargé de projet pour la RU

Interview de personnes ressources

TEC – 06 juin 2023

Présences

Alexandra DUSAUSOY	TEC – Direction Namur-Luxembourg – Gestionnaire de secteur
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

▪ Informations générales

- Possibilité d'obtenir les données de montées/descentes des arrêts mais sous une convention de confidentialité ;
- Il est envisageable de modifier ou de déplacer des arrêts, les propositions de projets doivent être envoyées au TEC afin qu'ils puissent orienter vers ce qui est possible ou non ;
- Concernant l'aménagement des arrêts, il existe un guide de bonnes pratiques (crf pièce jointe) notamment pour les distances et aménagements à proximité des passages piétons (e.g. près du centre culturel) ;
- La mutualisation d'arrêts TEC au niveau de la gare est envisageable et nécessite une co-construction du projet et de prendre d'autres éléments en compte :
 - ✓ *problème de stationnement sauvage à résoudre via un aménagement de la voirie séparant zone de stationnement des voitures et espace dédié aux bus ;*
 - ✓ *forfaits possibles pour l'aménagement d'arrêt*
 - *voir avec la Direction des Services Techniques – Bureau d'études infrastructures – Mme Aline Verbist*
 - *voir les documents en pièce jointe (Condition de subvention, convention de subvention et brochures d'abris subsidiés)*
 - ✓ *une fois la fiche-projet réalisée, l'envoyer au TEC pour une co-construction du projet final ;*
- Le développement d'un arrêt supplémentaire au niveau du Parc du Castel est envisageable via une ligne existante proposant une variante.

▪ Points forts / Points faibles du périmètre

- Arrêt INDSC : beaucoup de problèmes car beaucoup de lignes :
 - ✓ *arrêt le plus fréquenté engendrant un problème d'espace d'accueil des étudiants au moment de la sortie de l'école ;*
 - ✓ *nécessité de quais sécurisants pour les utilisateurs mais aussi confortables pour les chauffeurs ;*
 - ✓ *contraintes des horaires scolaires engendrant un afflux de bus au même moment ;*
 - ✓ *Chemin Nicaise engorgé par les bus et par les véhicules des parents d'élèves et avec une insertion difficile à la route de Rochefort.*

▪ **Besoins / Souhaits énoncés**

- Volonté du TEC de simplifier le réseau en un réseau plus clair et plus structuré :
 - ✓ *étendre le réseau express (sur les nationales) de manière à être complémentaire au réseau ferroviaire ;*
 - ✓ *remaniement du réseau de manière à avoir des lignes structurantes au niveau régionale et des plus petites lignes de connexion entre village au niveau local*
 - Volonté de maintenir les pôles scolaires et d'y centraliser les arrêts :
 - ✓ *proposer des arrêts à des endroits judicieux et pertinents ;*
 - ✓ *créer des arrêts confortables et sécurisés ;*
 - ✓ *créer de l'intermodalité dans le sens du TEC.*
-

Yann VANCAYEMBERG
Bureau Impact – Chargé de projet pour la RU

Interview de personnes ressources

Culture – 08 juin 2023

Présences

Sandrine MOUTHUY	Centre culturel – Chargée de projet
Margaux RICHARD	Centre culturel – Chargée de communication
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAYEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

▪ Informations générales

- Mission : promouvoir la culture sur l'ensemble de la commune de Beauraing et pas uniquement sur la ville ;
- Un événement annuel important (Parade aux lanternes) est organisé par le centre culturel, les lanternes sont stockées dans le bâtiment des contributions ;
- Utilisation du parc du Castel ou de la petite cour à côté du centre culturel lors d'événements.

▪ Points forts / Points faibles du périmètre

- Salle bien située et bien remplie lors des spectacles ;
- Pas de problèmes de stationnement mais utilisation du parking de l'ancien Hôtel de l'Aubépine qui était désaffecté jusqu'ici. Les utilisateurs se garent également sur la place de Seurre ;
- Pas de problème lié au bruit car il n'y a pas d'habitants autour du centre culturel ;
- Manque d'un espace de rencontre dans le centre-ville où pourraient s'organiser de petits événements ou manifestations plus spontanés ;
- Manque d'un espace de rencontre et de passage, à l'abri de la pluie (style kiosque), où pourraient être communiqués les différentes informations ;
- Beauraing est une ville rurale mais peu verdurisée en son centre ;
- Il n'y a pas de place de stationnement pour handicapé proche du centre culturel et le parking à vélo est très limité et caché par un bac à plante ;
- Le centre-ville est peu sécurisé pour les déplacements à vélos malgré un potentiel important ;
- La signalisation vers la salle et la salle en elle-même sont peu mises en avant.

▪ Besoins / Souhaits énoncés

- Volonté de créer plus d'espace de rencontre qui permettrait un développement spontané de la culture et où des informations pourraient être communiquées. Envisageable de rendre la petite place juste à côté du centre culturel plus conviviale, comme un petit espace vert de détente, mais une réflexion doit être menée au niveau des accès et du stationnement
- Volonté d'aménager la connexion entre le centre sportif et l'ATL pour la rendre plus agréable
- Volonté de verdurisation de la ville

Interview de personnes ressources

Sport, Tourisme et Emploi – 08 juin 2023

Présences

Dimitri VAN HOUCHE	Office du Tourisme
Stéphane PINCHART	RCA Centre sportif - Gestionnaire
Anne DECOUVREUR	Maison de l'Emploi / FOREM
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAYEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

■ Informations générales

- Maison de l'Emploi : travail principalement sur la commune de Beauraing avec des permanences et des rendez-vous du lundi au jeudi ;
- Centre sportif : les bâtiments appartiennent à la Fédération Wallonie-Bruxelles mais sont utilisés par la régie communale. Il y a déjà eu des rénovations en 2012 mais de nouvelles restaurations sont nécessaires notamment pour l'isolation de la piscine. Quant aux terrains de tennis, ils n'appartiennent pas au centre sportif mais à la Ville de Beauraing ;
- Centre sportif : il y a une répartition des objectifs entre la piscine de Beauraing qui vise un public plus sportif et de santé et la piscine de Givet qui a un objectif plus ludique. La piscine de Beauraing est quasi pleine :
 - ✓ *les écoles occupent une grande partie des tranches horaires ;*
 - ✓ *lors des ouvertures au public, la piscine est presque toujours pleine sauf en soirée. Certains citoyens demandent un accès plus étendu à la piscine mais :*
 - *tentative du centre sportif d'étendre les horaires mais fréquentation quasi-nulle lors de ces aménagements d'horaires;*
 - *une possibilité serait d'ouvrir la piscine au public pendant l'utilisation scolaire mais il n'y a pas suffisamment de personnel pour assurer cette option (remarque : la gestion du personnel doit être prise en compte dans les potentiels aménagement du centre sportif) ;*
- Centre sportif : la partie Sud du terrain de sport doit rester un espace vert polyvalent (sport pour les écoles, concerts de la MJ...). La partie nord va être aménagée pour les locaux de l'ATL ;
- Centre sportif : lors d'événements sportifs, les départ se font souvent du centre sportif (accès aux infrastructures et notamment aux douches) et passent par le parc en empruntant la rue de Tamizon pour s'y rendre ;
- Office du Tourisme : plusieurs missions avec une vision d'un « Tourisme durable et vert » :
 - ✓ *promotion de Beauraing à l'extérieur de la Ville ;*
 - ✓ *accueil des visiteurs et location de vélos ;*
 - ✓ *gestion de l'infrastructure de balisage pédestre (+ de 400 km de balisage) ;*
 - ✓ *conseils pour le développement d'infrastructures touristiques (e.g. points-nœuds, véloroute Lesse-Semois...);*
 - ✓ *organisation de manifestations et événements avec d'autres organismes ;*

- Office du Tourisme : Beauraing a un potentiel touristique important¹ :
 - ✓ *localisation très centrale pour visiter la région (E411, proche de Namur, proche de la France...) et proche de commerces, notamment de supermarchés ;*
 - ✓ *développement de Airbnb et de gros gîtes proches du centre-ville ;*
 - ✓ *beaucoup de « par hasard » mais volonté de rester car les gens viennent « pour le calme » ;*
 - ✓ *le parc des Castels Sainte-Marie et Saint-Pierre ont un potentiel touristique important et sont fortement utilisés pour des événements touristiques ;*
 - ✓ *existence de « Fossile en Ville » (parcours urbain mettant en évidence les fossiles se trouvant dans les bâtiments) ;*
- Office du Tourisme : 3 000 visiteurs / an qui rentrent au bureau (55% francophone [surtout Wallons] et 45% néerlandophone [70% de Flamands et 30% de Néerlandais]).
- **Points forts / Points faibles du périmètre**
 - Maison de l'Emploi est difficile d'accès :
 - ✓ *manque de places de parking engendrant du stationnement sauvage dans la rue de la Couture ;*
 - ✓ *la couverture TEC n'est pas suffisante ;*
 - ✓ *la signalisation de la Maison de l'Emplois est peu visible et donc peu efficace ;*
 - Manque de places de parking au centre sportif engendrant du stationnement sauvage dans la rue de la Couture (même s'il est limité via la prévention du centre sportif) ;
 - Manque de salles dans le centre sportif : les deux salles polyvalentes sont complètes et la demande est énorme. Par ailleurs, il n'est plus envisageable de faire des salles qui visent un seul type d'activité ;
 - Rue de la Couture problématique au niveau de la circulation cyclo-piétonne car il n'y a aucune infrastructure ;
 - Pour les balades et certains attraits touristiques, le balisage est efficace mais il est insuffisant pour le site marial qui attire un public très international ;
 - L'accès en transport en commun vers Beauraing est peu efficace :
 - ✓ *arrivée à la gare des touristes et puis plus rien : pas de navette/bus gare-centre et pas de liaison piétonne intuitive vers le centre ;*
 - ✓ *pas de liaison Han-sur-Lesse – Beauraing bien qu'il y ai un potentiel touristique important notamment pour créer une offre Famenne-Ardenne ;*
 - Tourisme pédestre et cycliste important et en augmentation mais aménagements cyclables inexistant :
 - ✓ *pas de possibilité de se déplacer à vélo de manière sécurisée malgré quelques pistes existantes (non sécurisées) ;*
 - ✓ *demande importante des familles pour réaliser des boucles à vélo mais il n'y a rien de sécurisé ;*
 - Du point de vue touristique, le parc est un gros pôle touristique et événementiel au potentiel important mais plusieurs éléments sont problématiques
 - ✓ *accès difficile :*
 - *accès cyclo-piéton dangereux via la rue des Ardennes ;*

¹ **Remarque** : réalisation d'un diagnostic d'e-valorisation du territoire (2020) par l'Office du Tourisme (voir pièce jointe)

- *sentier le long de l'Office du Tourisme impraticable pour les vélos et les PMR ;*
 - *problème de stationnement, surtout lors d'événements ;*
- ✓ *réaménagement nécessaire : suite à la tornade et au passage des entreprises de débardage, les chemins, le parcours d'orientation et le circuit fitness ont été détruits ;*
- Manque d'espace convivial / d'espace public de rencontre et de terrasse pour l'Horeca dans le centre-ville (conflit entre espace trottoir et terrasse des commerçants).
- **Besoins / Souhaits énoncés**
 - Nécessité de réfléchir aux externalités négatives engendrées par les affectations / activités mises en place au centre sportif (e.g. le padel engendre énormément de bruit pour les riverains et donc à ne pas installer en centre-ville)
 - Volonté de polyvalence dans la mise en place de nouvelles infrastructures sportives afin d'en optimiser l'utilisation. Par exemple, si l'un des terrains de tennis est transformé en terrain couvert, il pourrait faire l'objet de transformation en un terrain polyvalent
 - Possibilité de développer des activités extérieures aux abords du centre sportif :
 - ✓ exemple : piste de jogging, équipement de street workout, skatepark (plus complexe)...
 - ✓ la partie Nord du terrain de foot doit rester vierge d'infrastructures et rester une zone verte polyvalente notamment à destination des écoles
 - Volonté d'un marquage / balisage plus visible vers le site marial
 - Volonté d'une étude pour mettre en place un réseau cyclable sécurisé
 - Volonté de développer plusieurs aspects au parc
 - ✓ *un espace événementiel au domaine de l'Épi avec accès à l'électricité, à des toilettes... et du stationnement à proximité*
 - *nécessite de communiquer et de se coordonner car les nombreux événements impliquent des conflits horaires pour l'occupation des salles (scouts, communions, événements touristiques, événements sportifs...)*
 - ✓ *un espace détente et sport dans la partie boisée (partie Castel Saint-Pierre)*
 - *existence de projets de valorisation de l'étang (espace de pêche) et du patrimoine géologique (géo-balade en collaboration avec l'Université de Namur) ;*
 - *volonté de développer des parcours accessibles à tous, y compris aux PMR*
 - ✓ *une valorisation des points de vues depuis le parc sur la ville, par exemple sur les tours du Castel Sainte-Marie ou via une infrastructure spécifique (quid d'une tyrolienne ?).*

Interview de personnes ressources

SNCB et Infrabel – 20 juin 2023

Présences

Koen VAN LANCKER	SNCB – Head of Innovation & Station Environment
Christophe JAVAUX	Infrabel – Fonctionnaire dirigeant
Rebecca DOTET	Commune de Beauraing – Conseillère en rénovation urbaine
Yann VANCAYEMBERG	Bureau d'étude IMPACT – Chargé de projet pour la RU

Principaux éléments mis en évidence

- Il n'y a pas de grands aménagements prévus dans les 10 ans à venir pour la gare de Beauraing mais la SNCB et Infrabel sont ouverts à des propositions d'aménagement notamment concernant un passage sous les voies et l'aménagement de la place de la Gare même si rien n'est prévu dans leur plan d'investissement des deux prochaines décennies.
- **Concernant l'aménagement de la place de la Gare :**
 - Si des quais de bus sont aménagés, la SNCB est peu favorable à l'aménagement de nombreux quais prenant beaucoup de place, qui risquent d'être peu conviviaux pendant les heures creuses, et sans réel contrôle social. Par contre, elle est favorable à des quais permettant une intermodalité bus-train, où les bus déposent les utilisateurs devant la gare et où les quais sont imaginés comme une réelle entrée de gare.
 - La SNCB n'est pas opposée à ce que des aménagements soient prévus sur les terrains leur appartenant au Nord de la Gare. Ces terrains accueillent des voies de marchandises et ne sont plus utilisées aujourd'hui. Par contre, un accès doit être gardé vers les infrastructures techniques se trouvant au bout du chemin longeant le parking le long des voies.
 - Un projet peut être proposé à la SNCB et discuté avec eux pour la suite.
- **Concernant le passage sous voix**, deux possibilités se présentent :
 - Prolonger le tunnel sous voies qui existe (datant des années 80). Actuellement, le couloir est uniquement prévu pour l'accès aux quais et n'a pas été prévu pour passer sous la dernière rangée de rails. Par ailleurs, le tunnel actuel n'est pas prévu pour les cyclistes. De plus, le tunnel actuel n'est pas adapté aux PMR et des travaux nécessiteraient une adaptation à ce niveau. Modifier le tunnel actuel nécessite des études particulières sur l'ensemble de la construction pour identifier les aménagements à réaliser.
 - Aménager un nouvel ouvrage aux normes actuelles qui serait indépendant des dessertes de quai et qui permettrait un passage sécurisé des piétons et des cyclistes. Cette option permettrait à la commune d'avoir un couloir qui lui appartient entièrement, ce qui faciliterait sa gestion.
 - Dans les deux cas, si l'objectif est d'avoir un tunnel cyclo-piéton, il doit être suffisamment large et séparer les deux flux (cyclistes et piétons) afin d'éviter des accidents, d'autant plus dans une zone au niveau de stress important comme une gare. Par ailleurs, les aménagements doivent être réfléchis pour les PMR.
 - Les deux possibilités peuvent être étudiées par la commune et cette dernière peut ensuite revenir vers la SNCB et Infrabel pour co-construire la suite du projet.

- Concernant les traversées de voies illicites, Infrabel peut intervenir pour l'aménagement de barrières dans le but de sécuriser la zone. Cependant, il est nécessaire de déterminer si les traversées de voies se font uniquement dans le cadre des travaux actuels à Beauraing où si le problème persiste par la suite. Si le problème persiste, la mise en place de barrière nécessite une argumentation.
 - Si le cheminement cyclo-piéton se trouvant à l'Est des rails est prolongé de la rue du Pape à la rue de Rochefort, il est nécessaire de déterminer si cela ne déstabilise pas le talus de la voie ferrée.
 - Nécessité d'améliorer la connexion cyclo-piétonne entre la gare et le centre-ville
 - *une piste cyclable n'est pas suffisante, il faut quelque chose d'agréable et de sécurisé pour stimuler l'utilisation du vélo et de la marche*
 - *la traversée de la rue de Dinant doit être amélioré et sécurisé pour les étudiants*
 - *la SNCB peut intervenir pour l'aménagement des parkings à vélos au niveau de la gare tout en sachant que rien n'est prévu dans leur plan d'investissement pour les 140 prochaines années*
-

Yann VANCAYEMBERG
Bureau Impact – Chargé de projet pour la RU